

SIVU
CHENIL FOURRIÈRE 47

SIVU CHENIL FOURRIERE DU LOT ET GARONNE

Délibération n°12/2026

DM N°3 Ajuster l'affectation de résultat

L'an deux mille vingt six, le quatre juillet (04/07/2026)

Le comité syndical du SIVU Chenil fourrière s'est réuni à la salle des fêtes de Castelmoron sur Lot sous la présidence de Audrey De Brito, suivant convocation transmise le 29 juin 2026 (29/06/2026) par voie dématérialisée.

La séance du comité syndical du 27/06/2026 s'étant tenue faute de quorum, le comité syndical s'est reporté à la date du 04/07/2026

Le secrétaire de séance : Monsieur Alaux

Nombre de délégués en exercice : 55

Présents : 31

Absents : 3

Absents excusés : 10

Absents excusés ayant donnés pouvoir : 11

Suffrages exprimés : 41

L'écart remonte aux résultats de fonctionnement cumulés de l'année 2022 et 2023.

Vous constaterez que :

1) la délibération d'affectation des résultats 2022 fait apparaître un résultat reporté en fonctionnement ligne 002 de 111 359,40 €

2) La délibération d'affectation des résultats 2023 indique que l'excédent reporté en fonctionnement est de 111 359,00 €

Il y a donc un écart de 0,40 €.

Actuellement au budget 2026 l'affectation de résultat se monte à 114387.89 € alors que le compte Hélios du SGC la somme est de 114 388.29 €

Pour rectifier, il conviendra de prendre la DM suivante :

En recette de fonctionnement :

- ligne 002 : +0,40 €

- compte 706888 (70) : -0.40 €

DM budget 48100-Sivu chenil

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
Article (chap.) - Opération	Montant	Article (chap.) - Opération	Montant
		Ligne 002	0,40
		Compte 706888 (70)	-0,40
Total DF	0,00	Total RF	0,00

Détail des votes :

Pour : 41

contre : 0

Abstention : 0

Fait à Castelmoron , le 04 juillet 2026

Le Secrétaire de Séance

Frédéric Alaux



La Présidente

Audrey De Brito

